

Un justaucorps du règne de Louis XIV

Francis Back

« Tomber en amour! »

Numéro 55, automne 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7918ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Back, F. (1998). Un justaucorps du règne de Louis XIV. *Cap-aux-Diamants*,(55), 54-55.

Un justaucorps du règne de Louis XIV

Le XVII^e siècle voit la France s'imposer comme l'arbitre des modes pour l'ensemble du monde occidental. Paradoxalement, les vêtements français datant de cette période sont rarissimes. Le «justaucorps» que nous vous présentons ici est un objet exceptionnel et inédit que nous allons mettre en contexte par des données françaises et québécoises.

taucorps deviendra l'un des éléments indispensables de l'habillement «à la française».

Le justaucorps en Nouvelle-France

La première apparition d'un justaucorps dans les archives québécoises remonte à un acte de 1647. Si ce document concerne les biens d'un maître maçon, les mentions subséquentes de ce vêtement concernent avant tout des militaires. Cela corrobore l'af-

activités quotidiennes, cependant un tiers d'entre eux ont également un justaucorps pour les dimanches et les jours de fête.

Des écarts sociaux bien marqués

Les justaucorps que l'on trouve chez l'«habitant» sont taillés dans de robustes étoffes et sont de couleur brune ou grise. Ceux de l'élite coloniale affichent, quant à eux, un luxe qui est parfois outrancier. Ainsi, peut-on



Ce «justaucorps» français datant du règne de Louis XIV est l'un des deux seuls exemplaires connus qui seraient parvenus jusqu'à nous. Voici comment Pierre Richelet décrivait le justaucorps à la fin du XVII^e siècle : «Vêtement d'homme, qui est proportionné au corps, qui se boutonne comme un pourpoint et qui descend jusqu'aux genoux, qui a des manches retroussées [...] et des poches sur le devant». (Collection privée, photo : Francis Back)

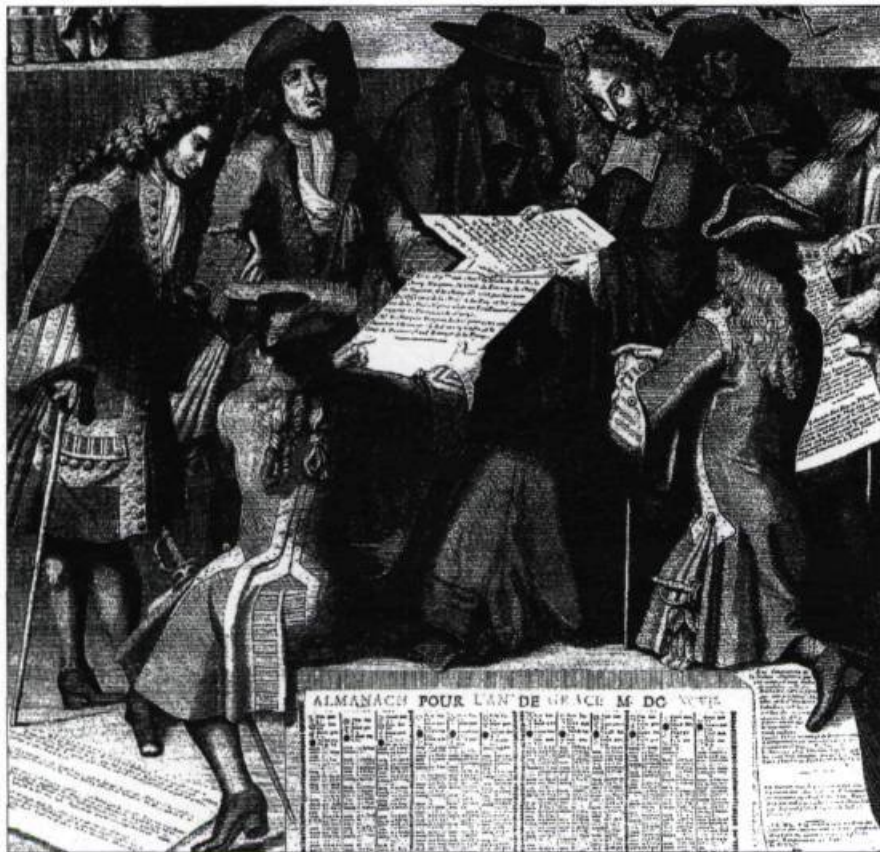
Les origines du justaucorps

Sous le règne de Louis XIII, la «casaque», vêtement qui a l'apparence d'une courte cape atteignant les hanches, est en vogue pour se protéger des intempéries. Les soldats auront vite fait de constater que la casaque se prête mal au maniement du mousquet ou de l'épée. Les militaires modifieront ce vêtement pour l'ajuster au torse et lui ajouteront des manches. De ces mutations naîtra un habit procurant une plus grande liberté de mouvements et qui prendra le nom imagé de «juste-au-corps». Ce vêtement aux origines guerrières plaira à Louis XIV. La sanction royale assurera au justaucorps un succès fulgurant auprès de la population civile. À partir de 1670, le jus-

firmation de Furetière qui veut que le justaucorps «ne se portoit autrefois que par les gens de guerre». Ainsi, en 1662, le sergent-major de la garnison de Montréal, Lambert Closse, possédait une «casaque de façon de juste au corps».

En 1665, le justaucorps fait une apparition massive en Nouvelle-France. Cette année-là, on peut voir les 2 000 soldats et officiers du régiment de Carignan-Salières vêtus de justaucorps bruns doublés de gris. L'analyse des inventaires après décès du XVII^e siècle nous indique qu'après les années 1670 le justaucorps est adopté par l'ensemble des bourgeois et des artisans de la colonie. Les «habitants» préfèrent toutefois porter le capot à capuchon pour leurs

voir en 1678 le capitaine des gardes du comte de Frontenac vêtu d'un justaucorps gris doublé de rouge, agrémenté de rubans et de sept douzaines de boutons d'argent! Quant à René Senard, marchand à Québec, il montre sa réussite sociale en 1692 par un justaucorps taillé dans une étoffe venant de Smyrne en Turquie, que l'on a doublée d'une étamine de soie. Les parements de cet habit sont façonnés en «amadis» (mode née du succès de l'opéra de Lulli, *Amadis*, présenté pour la première fois en 1684), et les boutons et boutonnieres sont de fils d'or. Ces deux exemples québécois témoignent du degré de richesse d'ornementation que pouvait atteindre un justaucorps. C'est également le cas pour l'artefact français que nous vous pré-



Ces personnages figurent sur un almanach datant de 1696. Les deux individus qui sont représentés de dos portent des justaucorps dont le galonnage offre des similitudes frappantes avec le vêtement reproduit ci-contre. C'est l'un des éléments qui nous permet de situer cet habit dans le temps. (Collection privée).

sentons et c'est probablement ce luxe qui a valu à ce vêtement d'être conservé de génération en génération.

Description d'un objet témoin

À notre connaissance, il n'existerait que deux justaucorps français datant du XVII^e siècle qui soient parvenus jusqu'à nous. L'un d'eux est conservé au Musée de la Mode et du Textile à Paris et l'autre, provenant d'une collection privée, fait l'objet de la présente rubrique.

Ce justaucorps a été taillé dans une étoffe «cannelée», c'est-à-dire arborant en relief des rayures semi-cylindriques à l'image de nos modernes velours côtelés. Cette étoffe est de couleur vert pomme sur laquelle on a broché en fil d'argent des motifs floraux. Ce vêtement est doublé d'une toile de coton. Un galon doré recouvre chaque couture de ce justaucorps et vient en souligner les boutonnières, les parements et les poches. Cinquante-deux boutons de fil d'or garnissent cet habit. Ces boutons se distribuent comme suit : dix-huit sur le de-

vant, sept à chaque parement, quatre à chaque poche et un autre à la naissance du pli des basques. Aucun de ces boutons n'est fonctionnel puisqu'aucune des boutonnières n'est percées ; ils ne servent en fait qu'à agrémenter ce vêtement.

Un membre de la haute société

Ce justaucorps a certainement appartenu à un individu fortuné. Le coût d'un justaucorps galonné en or «sur toutes les coutures», comme dans notre cas, pouvait atteindre, sous le règne de Louis XIV, la somme de 700 livres. Précisons qu'à l'époque le salaire annuel d'un ouvrier s'élevait à 70 livres, celui d'un meunier à 100 livres et celui d'un menuisier à 150 livres. On comprend à ces chiffres que le détenteur de ce justaucorps était d'un rang social très élevé et qu'il avait une bourse bien garnie.

Dater un artefact

Situer précisément dans le temps un vêtement ancien est toujours un exercice complexe. Cependant, un examen serré de l'objet, des textes et de l'iconographie nous permet de tirer certaines conclusions. La frénésie des modes parisiennes s'est ingéniée à modifier constamment le justaucorps pour lui imposer tour à tour des poches hautes ou basses, des parements en «pagode» ou

à «oreilles». De ce fait, le justaucorps que nous étudions a connu plusieurs modifications de son «vivant», afin de pouvoir suivre les soubresauts de la mode. Par exemple, des traces sur le tissu nous indiquent que les poches étaient à l'origine placées près de la taille et ont ensuite été ramenées plus bas. Ce genre de transformation était également connu en Nouvelle-France : par une facture de couturière, nous savons que le sieur de Courtemanche a fait modifier les parements d'un justaucorps afin de répondre à la mode du temps.

Plusieurs éléments nous incitent à penser que ce justaucorps a été confectionné en 1696. Parmi les indices qui militent en ce sens, retenons un almanach publié cette année-là où figurent des personnages vêtus de justaucorps offrant des similitudes frappantes avec l'objet présenté. Cependant des détails comme les parements de cet habit, correspondent plutôt à des modèles que nous rencontrons en 1712. Par ces balises, nous concluons que ce justaucorps a été conçu vers 1696 et qu'il a été modifié afin de pouvoir être porté jusque dans les années 1712. Ce vêtement est donc contemporain des dernières années du règne du Roi-Soleil. ♦

Nota : Je remercie chaleureusement le collectionneur français qui m'a permis d'analyser et de photographier ce rare artefact, ainsi que de le partager avec nos lecteurs.

Francis Back duba@aei.ca

CUISINE
DISTINCTIVE

LE SAINT
AMOUR

RÉSERVATIONS
418.694.0667

VALET

48, SAINTE-URSULE - VIEUX-QUÉBEC